



CONFERENCE DE PRESSE

A nouveau confrontée à une suspicion de mariage de complaisance,

Marlène Mourier,
Maire de Bourg-lès-Valence

vous convie

Vendredi 19 juin à 11h

Bureau de Madame le Maire

**à une conférence de presse,
à quelques jours de l'examen par l'Assemblée nationale de la proposition de loi
visant à interdire le mariage des ressortissants étrangers en situation irrégulière**

A l'approche de ce débat parlementaire prévu le 25 juin prochain et face aux difficultés rencontrées par les élus de faire valoir leur opposition à la célébration de mariages manifestement de complaisance, Madame le Maire souhaite interpeller l'opinion publique et les Députés sur la nécessité de modifier le cadre législatif.